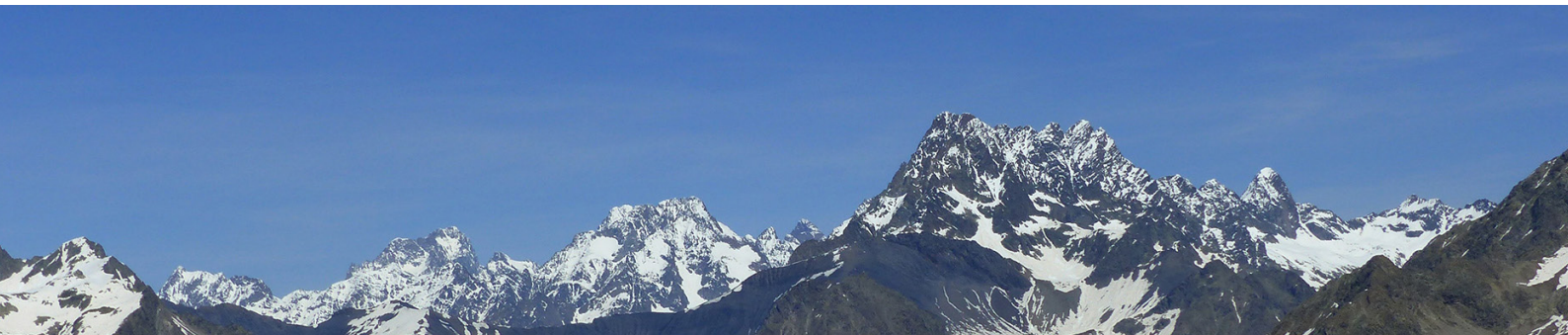


## > Agir ensemble au cœur des territoires



## UN PLAN D'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE PLURIANNUEL

Tous les cinq ans, le Conseil d'Administration de la MSA fixe pour la durée de son mandat les principaux éléments de sa politique dans le domaine.

Le plan d'actions s'inscrit également dans la continuité des politiques antérieures et prend en compte les politiques publiques de solidarité, les schémas des partenaires départementaux, ainsi que les engagements institutionnels contractualisés avec l'Etat dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion. Il s'appuie aussi sur le bilan du précédent plan.

## UNE ACTION SOCIALE POUR TOUS

L'action sanitaire et sociale MSA 2021-2025 se décline en plusieurs orientations principales en direction des familles, des actifs fragilisés et des personnes âgées. Ces orientations sont mises en œuvre par les services d'action sanitaire et sociale des MSA selon les modalités traduites dans le socle commun d'intervention sociale.

Cette action sociale est adaptée pour agir au quotidien, à tous les âges de la vie et favoriser l'innovation ainsi que l'inclusion sociale sur les territoires pour répondre aux besoins des habitants. Elle converge avec les propositions inscrites dans l'Agenda Rural pour redynamiser les territoires ruraux : bien vieillir en milieu rural, contribuer à l'épanouissement de la jeunesse, faciliter l'accès aux soins, au numérique, à la mobilité...

### UNE ACTION SOCIALE DANS LE CADRE DE LA LOI

La MSA Alpes Vaucluse met en œuvre une action sanitaire et sociale spécialisée qui propose de nombreuses prestations financières et des interventions en complément de la protection sociale légale dans le cadre de son guichet unique.

Depuis toujours, la MSA participe au développement social des territoires par la mise en œuvre d'actions et de services répondant aux besoins sanitaires et sociaux des populations agricoles et du milieu rural. Son action sociale repose sur les valeurs fondatrices de l'Institution : responsabilité, solidarité et proximité.



## DES INTERVENTIONS SOCIALES DIVERSIFIÉES

La MSA accompagne individuellement ou collectivement les personnes pour favoriser la sortie des situations de ruptures ou de fragilités. Elle intervient sur les territoires pour favoriser le développement de projets en direction des publics en situation de fragilité.

### UN SOCLE COMMUN D'INTERVENTION SOCIALE

La MSA a défini un socle commun d'intervention sociale qui se décline selon 3 modalités :

- La contribution à la mise en œuvre des politiques sociales locales et tout particulièrement en milieu rural
- Les actions sociales en réponse aux besoins des populations sur les territoires ruraux (développement social local, ingénierie sociale, appels à projets et concours)
- L'accompagnement social individuel et collectif des adhérents en situation de fragilité dans ce cadre pluridisciplinaire

### DES PARCOURS ADAPTÉS AUX BESOINS

La MSA inscrit ses interventions sociales dans un parcours personnalisé, individuel ou collectif, composé de différentes étapes adaptées aux besoins des personnes : Parcours santé des aidants, Parcours je me sépare, Parcours accompagnement au deuil, Parcours maintien en emploi, Parcours aide au répit, Parcours épuisement professionnel ...

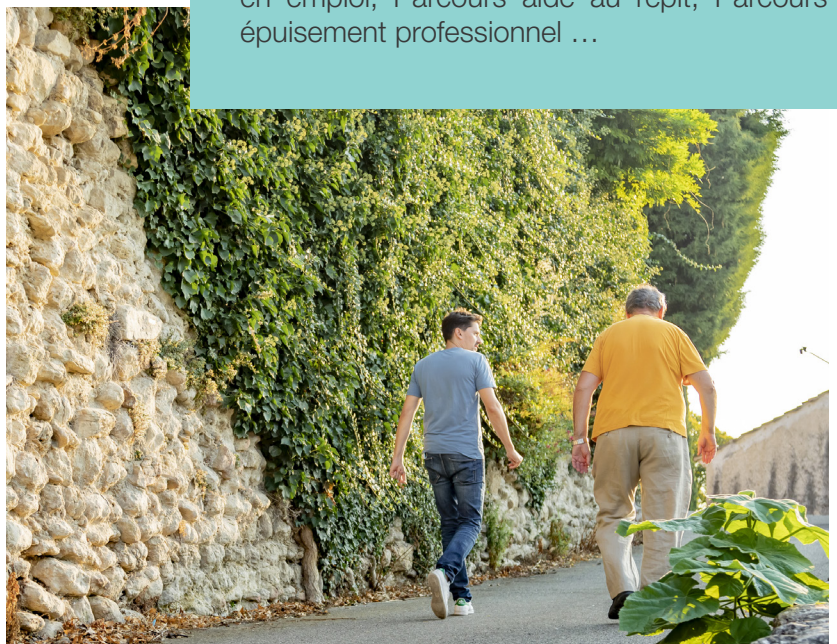
### UNE DÉMARCHE SOCIALE POUR « ALLER VERS »

La MSA adhère pleinement à la démarche « Aller vers », un enjeu de cohésion sociale, inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Cette démarche permet de lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes les plus en difficulté.

Elle permet aussi d'agir préventivement avant que les difficultés ne soient installées, dans un objectif de prévention plutôt que de réparation.

Elle crée des liens entre les personnes concernées, les professionnels et les organisations.



# La MSA pour tous sur les territoires

La MSA contribue au développement social des territoires en œuvrant avec ses partenaires à la mise en place de démarches de mobilisation des populations et des acteurs de terrain pour répondre aux besoins des territoires.



## 1. Soutenir les aidants familiaux sur leur territoire de vie

Accompagner et soutenir ceux qui partagent le quotidien des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge, au handicap ou à la maladie en favorisant l'aide au répit, ainsi que les actions d'information, de formation et de santé.

Soutien au développement du **service de Répit à domicile « Bulle d'Air »**.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### AIDANT



■ **Service de répit à domicile**, inspiré du concept de baluchonnage du Québec, crée à l'initiative d'une MSA et essaimé sur le territoire. Ces interventions au domicile permettent une aide personnalisée au répit des aidants grâce à la présence de relayeurs.

La MSA soutient le développement du service Bulle d'Air qui agit sur les territoires en complément des autres services d'aide à domicile ou des autres services d'accueils ou d'hébergements temporaires.

## 2. Améliorer et adapter l'habitat en milieu rural

Favoriser l'adaptation de l'habitat à la perte d'autonomie, lutter contre la précarité énergétique, ainsi que soutenir et accompagner des projets d'habitats regroupés/inclusifs sur les territoires ruraux.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### HABITAT

■ Mise en œuvre de l'appel à projet national «**sites Habitat**» en concertation avec les partenaires institutionnels pour répondre aux besoins repérés sur les territoires.

■ Soutien en milieu rural, de **Maisons d'Accueil et de Résidences Pour l'Autonomie (MARPA)** résidences autonomie à taille humaine, conçues de plain-pied pour une mobilité facilitée avec un cadre de vie agréable.



■ Promotion et soutien de projets d'**habitats regroupés** pour offrir une réponse de logements alternatifs permettant aux personnes un habitat adapté, sécurisé et facteur de lien social. L'habitat inclusif permet de conserver l'environnement comme chez soi, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

### 3. Promouvoir les métiers de l'agriculture et la valorisation des productions locales

Soutenir les initiatives pour promouvoir l'emploi en agriculture.

Promouvoir et valoriser une alimentation équilibrée, locale et de saison grâce à des actions collectives d'éducation à la santé.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

#### ALIMENTATION

- Contribution aux programmes partenariaux comme le **Projet Alimentaire Territorial** : promotion des produits locaux et des circuits courts, lutte contre la précarité alimentaire et contribution à la sensibilisation à une alimentation locale et durable, mise en oeuvre d'action d'éducation santé.
- Développement de l'action partenariale « **paniers solidaires** » pour permettre aux familles en difficulté d'accéder à des fruits et des légumes frais directement issus d'exploitations locales et d'être accompagnées via un programme d'actions pédagogiques (visites d'exploitation, ateliers cuisine...).



### 4. Contribuer à l'animation des territoires ruraux

Participer au développement de l'offre de services aux personnes et soutenir les structures d'animation de la vie sociale.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

#### ANIMATION

- Mise en oeuvre de l'appel à projets national pour **soutenir les centres sociaux et les Espaces de Vie Sociale** : soutien aux solidarités locales, à l'accès à la culture et aux dynamiques citoyennes et associatives, démarche de mobilisation des habitants et animation des territoires.

### 5. Soutenir les actions de cohésion sociale en contribuant au financement des dispositifs partenariaux

Contribuer à la politique de la ville en étant signataire des Contrats de Ville et en participant aux Ateliers Santé Ville.

Contribuer au financement des services pour la mise en oeuvre d'actions de médiation familiale, de soutien à la parentalité et de prévention des violences conjugales.

Participer au financement des fonds départementaux partenariaux sur le handicap, la jeunesse et le logement.



# La MSA avec les familles et les jeunes



La MSA accompagne les familles pour les aider à faire face à des besoins liés à des événements de vie. Elle soutient la création de services et d'actions destinés à l'enfance, la jeunesse et la parentalité sur les territoires ruraux et/ou fragiles.

## 1. Accompagner les familles dans leur parcours de vie

Favoriser l'accès aux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et aux Accueils de Loisirs Sans Hébergement.

Assurer un accompagnement social individuel et collectif des familles en situation ou en risque de rupture familiale, ou confrontées à la maladie ou au décès d'un enfant.

Renforcer l'accès aux loisirs et aux vacances des familles partant peu ou pas en vacances : Déploiement de l'appel à projet « **Partir Pour Rebondir** » pour des séjours individuels ou collectifs en direction de tous les publics. Promotion du dispositif « **My colo** » séjour de 15 jours pour les jeunes de 6 à 15 ans.



## 2. Contribuer à développer un cadre de vie adapté aux besoins des familles

Poursuivre le soutien à la création et au développement de services aux familles et d'actions sur les territoires ruraux et/ou fragiles & accompagner les territoires ruraux et/ou fragiles pour le développement de projets destinés au mieux vivre des familles.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### FAMILLE

■ Mise en œuvre d'une nouvelle offre « **Grandir en Milieu Rural** » : soutien de nouveaux projets ou actions qui répondent à des besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales : développement de structures d'accueil de la petite enfance, accès aux loisirs, au numérique, à la culture et aux vacances des enfants, des jeunes, et développement d'actions de soutien à la parentalité.

■ Démarche partenariale de développement social local sur un territoire avec la « **Charte des solidarités avec les familles** » impliquant la mobilisation des acteurs locaux et des habitants pour réduire les inégalités, renforcer le maillage territorial en matière d'offre de services aux familles, favoriser l'inclusion sociale de toutes les familles avec une attention particulière aux facteurs de fragilités dans une perspective préventive.

### 3. Favoriser l'autonomie et la place des jeunes pour un bien vivre dans les territoires.

Favoriser la prise d'autonomie des adolescents et des jeunes adultes ressortissants agricoles.

Poursuivre l'accompagnement pour favoriser l'engagement des jeunes sur les territoires.

Faciliter les études et l'insertion professionnelle des jeunes.



EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

#### JEUNESSE

- **Soutien** aux jeunes adolescents dans leurs premières expériences de l'autonomie (séjours de jeunes) et **accompagnement** des jeunes adultes dans leur insertion sociale et professionnelle (Expérimentation du dispositif « Entrée dans la vie active »).
- Développement d'une offre de services en direction des jeunes dans les territoires ruraux (**Grandir en Milieu Rural**) et soutien au développement des dispositifs jeunesse départementaux (les réseaux promoteurs du net, la Boussole des jeunes...).
- Soutien aux initiatives des jeunes ayant un impact social ou local sur les territoires ruraux et/ou fragiles (**appels à projets jeunes**, concours Pré vert...) et consultation des jeunes.



# La MSA avec les actifs fragilisés

La MSA accompagne individuellement et collectivement les actifs fragilisés en situation de rupture sociale ou professionnelle ou en situation de mal être.



## 1. Accompagner les actifs fragilisés

Assurer un accompagnement social des actifs fragilisés confrontés à une difficulté professionnelle.



Accompagner les publics fragilisés en intervenant sur leurs territoires de vie grâce à des démarches de développement social local.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### ACTIFS FRAGILISÉS

■ Déploiement **des ateliers de l'inclusion** : Actions collectives sur des thèmes spécifiques (l'inclusion numérique, la valorisation de ses compétences, la prise en main de sa santé, la reconversion professionnelle...).

Ces actions collectives complètent l'accompagnement individuel. Elles ont pour objectif de remobiliser les personnes en identifiant les ressources personnelles et en restaurant la confiance en soi.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### TERRITOIRES DE VIE

■ Positionnement de l'offre d'accompagnement MSA dans le cadre du **Service Public pour l'Insertion et l'Emploi (SPIE)** qui vise à favoriser la coordination des professionnels pour réaliser des parcours d'insertion plus efficaces en associant les personnes à la définition de leur projet professionnel.

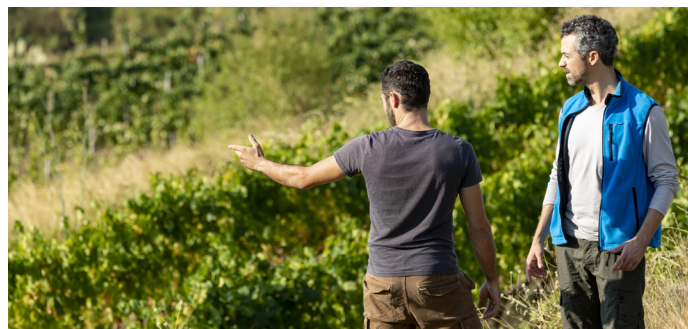
■ Mise en œuvre du programme **DECLIC** qui cible les assurés MSA en situation de précarité présentant une problématique santé et sociale et peu autonomes pour accomplir les démarches quotidiennes et pour surmonter leurs difficultés.





## 2. Prévenir la désinsertion professionnelle des actifs agricoles du fait d'un handicap ou d'un problème de santé

Favoriser le maintien en emploi des actifs agricoles en arrêt de travail et en risque de désinsertion professionnelle : Repérage et **accompagnement des actifs en arrêt de travail de plus de 3 mois** en situation de handicap et/ou avec des problèmes de santé impactant leur maintien en emploi.



Favoriser la prévention et la lutte contre les risques psycho-sociaux et suicidaires.

## 3. Prévenir et accompagner les situations de mal-être et d'épuisement professionnel des actifs agricoles

Mettre en œuvre un parcours d'accompagnement global.

EXEMPLE D'ACTION MSA **MAL-ÊTRE**

- Mobilisation du dispositif « **aide au répit des actifs** » : aide au remplacement sur l'exploitation pour les non-salariés, actions de prévention et d'accompagnement au répit pour les salariés et non-salariés permettant d'agir sur le syndrome de l'épuisement, d'encourager la prise de recul (organisation de séjours répit entre pairs, de vacances en famille, accompagnements socio professionnels, prise en charge de séances de soutien psychologique...).
- Développement d'une nouvelle offre d'**accompagnement individuel pour les personnes endeuillées**.

EXEMPLE D'ACTION MSA **PRÉVENTION**

- Déclinaison du **plan national d'actions contre le suicide** en milieu agricole : mise en place d'un numéro Vert « Agri' écoute » et des cellules pluridisciplinaires au sein de chaque MSA, pour détecter et prévenir les risques psychosociaux.

**AGRI'ÉCOUTE**  
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL  
**09 69 39 29 19**  
(Prix d'un appel local)

## 4. Promouvoir l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et l'accompagnement global des salariés en insertion

Renforcer l'offre d'insertion par l'activité économique sur les territoires ruraux et/ou fragiles : mise en œuvre de l'appel à projet national « **inclusion et ruralité** » réalisé en partenariat avec le ministère du travail qui s'inscrit dans le Pacte d'Ambition pour l'insertion par l'activité économique et qui vise à déployer de nouveaux projets dans les territoires ruraux.



# La MSA avec les seniors



La MSA développe des actions et des services pour les personnes âgées et leurs aidants. Elle contribue aussi à améliorer l'accompagnement des retraités en perte d'autonomie et favorise le maintien à domicile.

## 1. Lutter contre l'isolement des personnes âgées et soutenir les solidarités de proximité sur les territoires ruraux et/ou fragiles

Développer des actions et services à destination des personnes âgées et de leurs aidants.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### PROXIMITÉ

- Développement des **Chartes territoriales des solidarités avec les Aînés** avec le double objectif de redynamiser l'ensemble des liens de solidarités (familiaux, voisinage, générations, associatives...) autour et avec les aînés, et de développer une offre de services adaptée et dimensionnée aux besoins sociaux et médico-sociaux du territoire.

Développer des actions intergénérationnelles permettant de renforcer la cohésion sociale sur les territoires.

## 2. Favoriser l'accompagnement à domicile des retraités et prévenir la perte d'autonomie des plus fragiles

Contribuer à l'amélioration de l'accompagnement des retraités en perte d'autonomie avec des moyens résolument tournés vers le renforcement du maintien à domicile de qualité.

EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### AUTONOMIE

- Mise à disposition d'un « **panier de services** » individuel sous forme d'aides financières (aide à domicile, Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH), portage de repas, téléassistance, adaptation du logement, aide à la mobilité, aide au lien social).

Agir pour la prévention de la perte d'autonomie et la promotion du « Bien Vieillir ».



EXEMPLE  
D'ACTION  
MSA

### BIEN VIEILLIR

- Mise en œuvre d'**ateliers d'éducation à la santé** destinés à préserver l'autonomie et promouvoir dans le cadre de l'inter-régime le bien vieillir (ateliers vitalité, ateliers du bien vieillir, cap bien être, PEPS Eurêka, Pac Résidents, ateliers nutrition, activité physique, ateliers équilibre...).
- Conception et mise en œuvre d'**actions innovantes** pour des publics vulnérables avec des ateliers collectifs.

# DES MOYENS POUR AGIR

## Des instances de décision



Le Conseil d'Administration définit la politique d'Action Sanitaire et Sociale de la MSA.

Le Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale, assure par délégation du Conseil d'Administration, la gestion des aides et des projets sociaux. La MSA s'appuie également sur les Comités Départementaux et son réseau d'élus présent sur l'ensemble des territoires pour notamment participer à la détection de situations particulières. Par ailleurs pour faire vivre le mutualisme et impliquer davantage les administrateurs et les délégués cantonaux dans les actions MSA, la Commission de la vie mutualiste est force de propositions notamment pour mieux faire circuler l'information et permettre à chaque élu d'exercer au mieux son mandat.

## Des professionnels avec des méthodes d'intervention

Le travail social repose sur des interventions individuelles, collectives et de développement social local. Il cherche à favoriser la responsabilisation et l'autonomie des personnes pour faciliter l'accès au droit, ainsi qu'à agir sur l'environnement pour contribuer à une société inclusive pour tous dans une dynamique de développement social.

A cet effet, le service d'Action Sanitaire et Sociale s'appuie sur une équipe d'Agents de Développement Social Local chargée de mettre en œuvre les actions sociales ainsi que sur un pôle administratif assurant la gestion des aides financières et des subventions.



## Un budget spécifique

L'action sanitaire et sociale bénéficie d'un budget spécifique doté d'environ 5 millions d'euros par an.

Des guides des aides financières formalisent les prestations individuelles, le soutien aux structures et les subventions de fonctionnement ou d'investissement.

Des appels à projets soutiennent les actions sur les territoires portées par des acteurs locaux.



## Des partenariats multiples

L'action sanitaire et sociale de la MSA s'inscrit dans les partenariats institutionnels et locaux :

- L'Etat et ses Directions Départementales, l'ARS,
- La Région, les Départements, Mairies et Intercommunalités,
- Les Organismes de Sécurité Sociale (CARSAT, CAF, CPAM, CAMIEG...),
- Les Caisses de retraite complémentaires,
- Les Organisations Professionnelles Agricoles,
- Les associations.

La MSA travaille également avec les partenaires de l'action sociale au sein du Groupe MSA. Dans le prolongement de sa mission de service public de protection sociale, la MSA développe, depuis plus de trente ans, une offre de services dans le champ de l'économie sociale et solidaire : des services à la personne à ceux proposés aux entreprises, en passant par la formation professionnelle, l'ingénierie sociale, l'insertion par l'activité économique.

Les orientations ASS 2021-2025 de la MSA  
répondent aux besoins des ressortissants  
MSA (familles, actifs fragilisés et personnes  
âgées) et des territoires ruraux et/ou fragiles.

---

## CONTACTS

Téléphone : 04 90 13 60 98

Mail : [action\\_sociale@alpesvaucluse.msa.fr](mailto:action_sociale@alpesvaucluse.msa.fr)

Site Internet : [www.alpes-vaucluse.msa.fr](http://www.alpes-vaucluse.msa.fr)